

Atelier 10 : « Quelle singularité pour les STS dans la fabrique des possibles ? »

Animation : Olivier REY

Personne ressource : Nora MACHURÉ, proviseure

Le **brevet de technicien supérieur (BTS)** est un diplôme national du supérieur, créé en 1962. Il se prépare en deux années dans un lycée, après l'obtention du baccalauréat général, technologique ou professionnel. La formation s'accompagne d'une ou plusieurs périodes en milieu professionnel.

Il se prépare :

- par la voie scolaire classique dans un lycée pendant une durée de deux ans, après le baccalauréat ;
- par la voie de l'apprentissage en alternance de périodes de formation et d'activité salariée dans l'entreprise ;
- par la voie de la formation continue avec possibilité de bénéficier de la validation des acquis de l'expérience tout ou partie des épreuves de l'examen associé au diplôme, à condition de justifier de 3 ans d'expérience professionnelle du niveau du diplôme visé ;
- par la voie de la formation à distance par l'intermédiaire d'un organisme de formation par correspondance.

Près d'une centaine de spécialités tertiaires, industrielles ou agricoles (BTSA dépendant du ministère de l'agriculture) sont répertoriées.

Les étudiants de BTS ont accès aux bourses de l'enseignement supérieur et aux prestations du CROUS (service social, logement étudiant, restaurant...). Il faut d'ailleurs remarquer que les STS forment le secteur de l'enseignement supérieur comptant le plus fort taux de boursiers sur critères sociaux puisqu'un étudiant de BTS sur deux est boursier !

Le BTS permet d'accéder en deux ans à une qualification professionnelle de niveau III. La réforme LMD permet aux titulaires du BTS la poursuite d'études en licence professionnelle ou en licence générale. L'obtention du brevet de technicien supérieur donne l'acquisition de 120 crédits européens (ECTS). Ce qui permet et facilite les mobilités en Europe grâce au programme Erasmus +.

Ces formations professionnelles courtes constituent la deuxième offre de l'enseignement supérieur après les formations universitaires, bien qu'elles occupent une place dévalorisée et banalisée, probablement du fait qu'elles accueillent principalement des bacheliers professionnels, les autres bacs (généraux et technologiques) se répartissant en priorité vers les autres formations de l'enseignement supérieur, dont les IUT avec lesquels les STS sont, à tort, souvent confondues.

Si les STS ne sont pas des cursus valorisés, elles sont pourtant valorisantes. Les BTS permettent une meilleure insertion dans le monde du travail, grâce à l'acquisition de compétences fortes en termes de savoir être et de savoir-faire. Les meilleurs étudiants stimulés par une approche professionnalisante et une prise de confiance liée à la réussite scolaire peuvent prétendre à une

poursuite d'étude en prépa ATS (CPGE au sein des lycées où les savoirs théoriques seront plus exigeants) ou vers l'université en licence professionnelle ou licence générale.

Plusieurs études montrent que les STS sont des formations sélectives mais non élitistes. De même que l'élargissement de l'accès au baccalauréat a été en grande partie permis par la création du bac professionnel, la massification de l'enseignement supérieur depuis les années 1980 et 1990 a largement été nourrie par la multiplication des STS sur l'ensemble du territoire, y compris dans des villes et agglomérations de taille modeste éloignées des grands centres universitaires.

Le public accueilli par ces formations est composé d'étudiantes et d'étudiants, qui grâce à ces formations se construisent petit à petit un chemin vers l'ascension sociale alors qu'ils sont, dans leur grande majorité, socialement, culturellement voire même géographiquement éloignés des formations universitaires. Cet éloignement est tout autant le produit de trajectoires sociales liées aux classes populaires qu'un travail de l'institution éducative (dont les enseignants et conseillers d'orientation) qui tend, pour reprendre l'expression de l'universitaire Sophie Orange¹, à faire des STS un « autre supérieur » largement distinct des universités (dont les IUT) comme des CPGE et des grandes écoles.

Sophie Orange a également montré comment se construisent les aspirations des étudiants bacheliers qui intègrent les sections de technicien supérieur, de façon assez éloignée du modèle individuel et rationnel promue par les textes officiels. En effet, la projection vers l'enseignement supérieur de ces lycéens est largement construite dans leurs rapports avec les pairs comme sous l'influence des enseignants, qui tendent à réduire l'espace des possibles aux STS les plus proches de soi (par connaissance ou proximité spatiale), en opposition aux territoires risqués de filières universitaires qu'on anticipe peu accueillants et « pas faits pour nous ».

Des phénomènes d'auto-censure jouent ainsi en amont de la formulation des vœux d'orientation pour en fait réduire les choix entre les différentes sections de STS possibles plus qu'entre les différentes offres de formation supérieure.

L'obligation des stages dans le cursus est aussi une difficulté à appréhender aussi bien pour le jeune que pour l'équipe pédagogique. Des relations étroites avec le monde professionnel sont obligatoires afin de veiller à conduire chaque élève à la validation de leur formation. Cette exigence de stage, est bien souvent le parcours du combattant par manque de lieux d'accueils, une grande mobilité territoriale est souvent nécessaire.

Enfin, il faudrait affiner l'analyse et distinguer, parmi l'appellation commune de STS, l'extrême diversité des formations existantes tant du point de vue de leurs débouchés professionnels que du public qu'elles accueillent. On sait par exemple le contexte social et professionnel des BTS liées aux services est souvent moins favorable que celui des BTS liées à la production. La question de l'alternance et de l'apprentissage se posent aussi différemment selon les sections.

Il s'avère finalement que les ambitions scolaires d'une population pas toujours portée à des études longues sont souvent transformées positivement par le passage en Section de technicien supérieur. Les équipes pédagogiques sont investies et très préparées à la prise en charge de leurs publics scolaires. Les BTS sont sans aucun doute une des voies vers la fabrique des possibles : à quelles conditions et comment l'améliorer ? Faut-il par exemple cultiver la singularité des STS ou les rapprocher du reste de l'enseignement supérieur ? Et si oui, comment ?

¹ Sophie Orange, *L'autre enseignement supérieur. Les BTS et la gestion des aspirations scolaires*, PUF, Collection « Éducation et société », 2013.